



www.jpsera.fr

La "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Newsletter n° 94 – 07 octobre 2012

Bonjour,

Cette Newsletter n° 94 pour faire un point sur mes activités depuis dimanche dernier et revenir sur les nouveaux rebondissements de la semaine, dans le dossier qui oppose le Maire de Roquebrune-sur-Argens à celui de Puget-sur-Argens, dans le cadre de la Communauté de Communes Pays Mer Estérel (CCPME). La presse locale s'en étant largement fait l'écho, vous retrouverez dans le flash info en annexe, les articles qui ont animé quasi quotidiennement cette semaine, riche en « actualités » !

Mais restons tout d'abord sur mes activités de ces derniers jours.

Lundi dernier, après avoir reçu plusieurs personnes, j'ai présidé la Commission Tourisme, puis assisté à la Commission des Finances et à la Commission Permanente. L'après-midi, j'ai animé une réunion avec l'ensemble des collaborateurs de Var Tourisme, avant de rejoindre ma permanence de Puget-sur-Argens pour une série de rendez-vous.

Le mardi matin, en raison d'impératifs professionnels, je n'ai pu être aux côtés du Président du Conseil Général pour la signature des contrats d'objectifs pour le territoire Var Estérel. Je vous joins cependant en annexe, une copie de l'article de Var-Matin ayant relaté cette manifestation. Je tiens aussi à vous faire partager la double page que Var-Matin a consacré à Horace LANFRANCHI.

Le soir, je n'ai pu me rendre aux Conseils d'Administration des collèges de Puget et du Muy, programmés à la même heure.

Jeudi à Paris, j'ai présidé le matin, une réunion du Conseil d'Administration du RN2D et animé l'après-midi, une réunion de travail avec les représentants de Clévacances, un label particulièrement présent dans la location de meublés.

Pour ce qui concerne la semaine à venir, qui sera marquée, comme ces deux derniers jours, par une intense activité professionnelle, je vous rappelle que c'est demain lundi, au cours de l'audience du Tribunal Correctionnel de Draguignan, que sera rendu le jugement sur l'affaire plaidée le 24 septembre dernier, concernant la citation à comparaître pour prise illégale d'intérêts déposée par le Mouvement pour l'Avenir (MPA) à l'encontre du Maire de Roquebrune-sur-Argens et de l'un de ses conseillers municipaux.

C'est aussi demain lundi que le Conseil Municipal de Roquebrune va se prononcer entre autres dossiers, sur la vente du Foyer Logement « La Recampado » aux Issambres. Une lourde page de notre « histoire » communale va donc se tourner définitivement après la fermeture plus que contestable de cet établissement médicalisé pour les personnes âgées de notre quartier littoral. Aussi, ce n'est pas sans une réelle tristesse, voire une certaine amertume pour ne pas écrire autre chose, que je vais voir disparaître ce que je considère comme l'une des plus belles réussites des 24 années de mandats, commencées aux côtés d'André CABASSE en 1977 et conclues comme Maire de 1993 à 2001.

Je ne peux d'ailleurs m'empêcher de penser aux élus qui ont partagé avec moi ces années et plus particulièrement à celle qui fut en grande partie à l'origine de cette réalisation et qui « trouvât » son nom.

Implanter un foyer logement dans un site aussi exceptionnel, face à la mer pour permettre aux sambracitains de rester sur leur quartier à des conditions tarifaires aussi acceptables, relevait de l'exploit pour ne pas dire d'une impossible quête. Il fallut toute l'obstination, l'ingéniosité et l'énergie d'un petit groupe d'élus et fonctionnaires pour que ce projet avec l'aide du Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées de l'époque, le Dr BENOIST, puisse aboutir et les autorisations obtenues.

*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

Voir :

- [Flash info n° 94](#)

Voir les sites

- www.visitvar.fr
- www.cg83.fr
- www.apenme.org
- [Vivre aux Issambres \(facebook\)](#)
- www.contribuablesroquebrunois.com

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





www.jpsera.fr

La "Newsletter" de Jean-Pierre SERRA

Newsletter n° 94-07 octobre 2012 – suite et fin

Durant près de 25 ans, « La Recampado » ouvert le 25 février 1987 a accueilli de nombreux pensionnaires issus des Issambres, pour leur plus grand bonheur et celui de leurs familles. Pour ce qui me concerne, j'ai veillé en tant que Maire à leur consacrer mes premières visites pour la Fête des Mères ou pour le Jour de l'An, comme je le faisais aussi au Jas de Callian au Village, Dans l'article de Var-Matin joint dans le flash info en annexe, sous le titre « La Recampado conserve sa destination », il semble acquis que le foyer logement va être remplacé par une « prestigieuse » résidence sénior ! Chacun jugera ! Quant au montage de l'opération, il est regrettable qu'aucun appel à la concurrence n'ait été lancé pour essayer de trouver des opérateurs susceptibles de poursuivre cette activité dans le cadre originel et garantir ainsi des capacités d'accueil aux sambracitains de toutes les couches sociales.

Autre sujet abordé dans la presse cette semaine, la « pose de la première pierre » du First une opération de promotion d'un pôle multi-activités sur le site des Garillans. Bien qu'il soit acquis et admis que je sois à l'origine de la création de la ZAC des Garillans, il n'en demeure pas moins que son développement ne semble pas se conformer aux exigences que les services de l'Etat avaient formellement imposées en son temps, tant au niveau du remblaiement de la zone, que des ouvrages hydrauliques à réaliser. En effet, au-delà de la 1^{ère} tranche qui couvre ce qui est aujourd'hui aménagé au bord de la RD7 et de la RDN7 jusqu'à Intermarché à l'arrière, aucun terrain ne pouvait être remblayé ou construit tant que des ouvrages comme un écrêteur de crues, des bassins de rétention ou des passages sous la voie de chemin de fer n'auraient été réalisés.

Force est de constater que rien de tout ce que l'Etat avait imposé en son temps, ne semble pris en compte à ce jour et il faut donc redouter les impacts de ces aménagements sur les zones inondables en périphérie. A moins, que la visite de M. le Sous-préfet de l'arrondissement en Mairie ces derniers jours, n'ait eu aussi pour objet de faire une mise au point sur ce dossier et sur quelques autres.

Dernier dossier et non des moindres et qui fait la « Une » quasi quotidienne de notre quotidien local, le sérieux différend qui oppose le Maire de Roquebrune et son « collègue » de Puget au sein de la Communauté de Communes Pays-Mer-Estérel (CCPME).

Le terme de « clochermerle » a été repris à de nombreuses reprises et l'on pourrait s'amuser de cette nouvelle posture du Maire de Roquebrune, si les enjeux pour les administrés n'étaient pas au final, plus qu'importants.

L'Adjoint aux Finances de Roquebrune, qui a bravé l'interdiction de son Maire en décidant de siéger au Conseil Communautaire, a bien démissionné de ses fonctions. Il a fait une déclaration en Conseil Communautaire jeudi dernier et devrait faire de même au Conseil Municipal de Roquebrune demain soir, où il siège désormais dans l'opposition.

Son épouse, candidate pour la gauche aux dernières législatives, a réagi sur son blog dès vendredi. Vous pourrez découvrir son « appel aux élus roquebrunois » en cliquant sur le lien :

<http://www.martine-bouvard.fr/article-elus-roquebrunois-reveillez-vous-110863142.html>

Je vous invite à présent à prendre connaissance du « volumineux » mais très instructif flash info joint en annexe.

Bonne lecture @ bientôt sur notre site

Bien à vous

Jean-Pierre SERRA

Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS

